raine a adopté un ordre du jour ainsi conçu :

La Fédération des groupes ouvriers socialistes républicains du Borinage, réunie à Quaregnon le 22 juin 1890, proteste contre la manifestation de ce jour à Waterloo, à propos de la bataille du 18 juin 1815.

La Fédération décide d'organiser une manifestation à Jemmapes où, en 1793, les armées françaises brisèrent, au nom du droit et de la liberté, la coalition des rois.

La manifestation de Jemmapes dont il est question dans cet ordre du jour aura lieu le dimanche 27 juillet. Elle consistera en un cortège et un grand meeting en plein air qui sera donné dans les plaines de Jemmapes, là même où l'armée de Dumouriez écrasa les Autrichiens.

Un manifeste invitera les ligues ouvrières du Centre ; de Charleroi, de Bruxelles, de Gand, etc., à cette démonstration, dont le double but est d'affirmer les sympathies de la classe laborieuse et pour la France et pour la forme républicaine.

BRULÉ-MAISON.

## TRIBUNAUX

*Tribunal Correctionnel de Lille*

**Deux amateurs de chocolat**

Alphonse Cornille, 19 ans 1/2, Pierre Hais, 13 ans, demeurant tous deux à Tourcoing, adorent le chocolat. Samedi dernier, ils passaient dans la rue Nationale-Basse lorsqu'ils remarquèrent à l'étalage de Mme Desbonnet, épicière, un gros morceau de chocolat pesant un peu près une demi-livre. Il n'y avait pas même deux ins, et le chocolat était bien tentant. Cornille profita d'un instant où Mme Desbonnet était absente de son magasin pour s'emparer de la marchandise convoitée et s'enfuir à toutes jambes. Malheureusement il fut poursuivi par un passant qui l'avait surveillé et remis, ainsi que son chamarde entre les mains de la police.

Ils ont été condamnés tous deux à un mois de correction.

***

L'administration des Contributions indirectes a poursuivi M. Deswartes, brasseur à Lille pour contravention à la loi du 26 mai 1885 (art. 120). M. Deswartes devait, le 4 mars dernier entonner de la petite bière à cinq heures du soir, tandis que cette opération n'a été effectuée qu'à six heures et demie.

M. Deswartes a été condamné à une amende de 200 fr. et 2 mois de contrainte par corps.

***

Condamnations diverses : Léopold Gaucke, six mois de prison pour rébellion et expulsion. — François Delaforterie, 2 mois pour vagabondage et vol. — Victor Brogne, 3 mois, Edmond Pournat, 6 mois, Louis Nassens, 4 mois, pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Jules Delente, 1 mois pour vol. — Albert Demarcq, 500 fr. d'amende et un an d'interdiction jusqu'à 20 ans, Vital Dejaegher, 6 jours et 500 fr. pour fraude.

Me COURANT.

## FAITS DIVERS

### HORRIBLE DÉCOUVERTE

On a trouvé avant-hier dans un jardin du quartier Peckham, St-Mary's road, Loudres, le corps d'un enfant enveloppé dans du papier et dont la tête manquait. Elle paraît avoir été détachée avec un couteau parfaitement aiguisé et on ne l'a pas retrouvée.

### UN PÈRE A SON FILS

Frotte, frotte bien fort quand tu fais ta toilette; Ne crains pas d'amener le sang à fleur de peau, Avec le pain donne et fine du Congo Tu garderas la chair sans ride, souple et nette.

Savonnerie Victor Vaissier, Roubaix-Paris.

## Cinq cents francs par mensonges

Le monde financier de New-York est en émoi et non sans raison. Une loi nouvelle sur le recensement de la population ne qu'hommes et femmes indiquent sur la feuille de recensement non-seulement leur âge tout à fait exact, mais encore les *maladies* et infirmités dont ils souffrent sous peine d'une amende de 500 fr. par mensonge. Or, il arrive que beaucoup de femmes préfèrent payer l'amende plutôt que d'avouer leur âge véritable.

Si, en France, une pareille loi était appliquée, elle produirait certainement de jolis bénéfices pour le Trésor car, les trois quarts des femmes qui sont naturellement constipées ne voudraient jamais consentir à reconnaître qu'elles sont atteintes de cette infirmité.

Il y aurait, il est vrai, pour elles, un moyen rapide de mettre d'accord leur santé avec les exigences de la loi, en croquant, chaque matin, une tablette du purgatif Géraudel, quelques minutes avant leur déjeuner.

Ces tablettes, d'un goût délicieux, ne procurent aucune colique et n'obligent à aucune diète. Elles sont préférables à tous les anciens purgatifs présentés sous forme de pilules dures, cachets, grains, capsules, huile de ricin nauséabonde, eaux minérales, poudres insipides, etc., etc., dont les inconvénients sont trop nombreux pour que nous poissons ici en faire la nomenclature.

## AUX SOURDS

Une personne guérie de 25 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple, enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICHOLSON, 31, Bedford, square Londres, W. C.

## Nouvelles à la Main

Un acheteur rentre précipitamment dans un magasin :

— Ne vous ai-je pas donné, à l'instant, une pièce de vingt francs pour vingt sous ?

Le boutiquier, sans hésiter :

— Non, vraiment.

— Ah! c'est que j'avais une pièce fausse que je ne retrouve plus !

Le boutiquier, vivement :

— Attendez ! je vais voir !

BRULÉ-MAISON.

## TRIBUNE PUBLIQUE

### La question théâtrale

Nous recevons la note suivante :

C'est demain que le conseil se prononcera sur les subventions théâtrales. Les conseillers qui ont l'habitude de recevoir des cartes de faveur pour eux et leur famille vont se trouver bien gênés.

S'ils se montrent trop ladres en faisant la part de la direction qui se montre ordinairement généreuse pour eux, ils courront le risque d'être à leur tour cottés dans le journal comme spectateurs à l'œil !...Si, au contraire, ils se montrent trop généreux pour nos artistes locaux, le public sera encore plus sévère et les accusera probablement de payer les places qui leur sont offertes à eux et à leur familles avec l'argent des contribuables.

Electeurs, conseillers municipaux, ouvrez l'œil.

*Un amateur français,*
*électeur et contribuable.*

## LES PROTÊTS

Monsieur le Rédacteur,

J'ai pris connaissance du projet sur les protêts qui vous est soumis par l'un de vos lecteurs en sa lettre du 17 courant, insérée dans votre journal du 20 de ce mois.

Contrairement à ce que dit l'auteur, le projet de M. Rabier, atteint en effet le maximum des améliorations possibles sous le rapport de la simplicité, et la poste fait depuis longtemps déjà, le recouvrement des valeurs de commerce dans bon nombre de localités, ce qu'il paraît ignorer.

L'auteur du nouveau projet ne dit pas ce qu'il y aura lieu de faire quand on se trouvera en présence d'un débiteur qui déclarera ne pas savoir signer et de celui qui sera absent du domicile quand le porteur de l'effet se présentera ?

Il ignore encore que le recouvrement des valeurs de commerce n'est pas régulièrement fait; qu'un effet arrivant à échéance une fin de mois par exemple, n'est présenté quelquefois que 2, 3 et même 8 jours après l'échéance.

Peut-on dans ces conditions forcer le débiteur à vous attendre chez lui ?

Evidemment non.

Le contre-projet de M. Rabier pourvoit à toutes ces difficultés, mais il se heurte à des objections soulevées par M. le Ministre de la justice et M. le Directeur général de l'enregistrement, s'opposant l'un et l'autre à la suppression du protêt ; le premier, comme se trouvant pas la lettre d'avis proposée offrant les garanties d'authenticité du protêt; le second, en raison de la perte que subirait le Trésor du fait de cette suppression.

Si nos représentants au Parlement partagent la manière de voir de ces Messieurs, il faudra alors remettre en vigueur l'article 176 du Code de commerce qui semble tombé en désuétude depuis longtemps, en empêchant ainsi les moyens d'action de monopole au profit de quelques huissiers et au détriment de leurs nombreux confrères, dans la rédaction de ces actes.

Nos grands établissements de crédit et la Banque de France notamment, peuvent améliorer la situation en aidant à cette suppression du monopole qui est un peu de leur ressort.

L'Institution de clercs assermentés proposée deviendrait donc sans objet, par le concours de tous les huissiers assez nombreux pour faire cette besogne avec le caractère d'authenticité que veut la loi et qu'entend faire respecter par ces derniers, M. le Ministre de la Justice.

Veuillez, agréer, etc.

## SPECTACLES & CONCERTS

**Un succès Roubaisien.** — Le sympathique pianiste-compositeur M. G. Meyer, vient de composer un nouveau quadrille qui s'appelle obtenir un grand succès.

MM. Ritt et Gaillard, directeurs de l'Opéra l'ont admis à leur répertoire, et l'œuvre de notre concitoyen sera exécutée l'hiver prochain sur la première scène lyrique de France.

## PETITE CORRESPONDANCE

Une lectrice assidue. — Vous tout de suite ; seulement dans le courant de l'hiver prochain.

E. F. Roubaix. — Le ministre a décidé que les militaires de la classe 1889 qui revindront avant le 1er novembre, ne seront pas de dépense. Vous serez donc appelé pour trois ans.

M. M., Lille. — Oui.

Un brun frisé, Lille. — Vous pourrez disposer d'une partie de vos biens dans les conditions prévues par l'article 895 du Code civil. Vous pouvez faire un testament sur papier timbre, mais le plus sûr serait de vous adresser à un notaire.

Un lecteur assidu, Faches. — Ne sont électeurs que les hommes ayant eu 21 ans accomplis le 31 mars 1890. Vous ne serez donc électeur qu'après le 31 mars 1891.

Un lecteur journalier, Roubaix. — Les engagements volontaires pour la marine peuvent être reçus à partir de l'âge de seize ans. — S'adresser au bureau de recrutement, place aux Bleuets, à Lille.

LE PACTEUR.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 25 juin

Emile Adiaerman, rue de Lille. — Henri Lemetre rue Drumel, 61. — Elvire Verkindre, boulevard de Strasbourg, 4. — Arthur Haussens, rue du Fresnoy, 40. — Henri Hendrickx, rue Lefebvre. — Maurice Horent, rue Blanchemaille, 66. — Yvonne Lepaut, rue du Pavé, 37. — Marcel Bequet, place Nouvelle-Basse.

Décès

Emile Vandamme, 25 jours, rue de l'Hommelet. — Alfred Ledieu, 2 mois, place de la Paix, 59. — Louis Loucheur, rue de Beaumont.

Mariages

Entre : Henri Honoré, 33 ans, marchand de lait, rue Thiers, 6, et Laure Jonemann, 26 ans, ouvrière, rue de Lomme. — Charles Vellinger, 31 ans, cotfeur, rue des Longues-Haies, 2, et Louise Bégin, 30 ans, sans profession, rue de Malpaquet, 4.

### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 24 juin

Néant.

Décès

Amélie Bauman, 1 an, rue du Jambon. — Sylvie Deschaller, 29 ans 4 mois, rue des Quinze-Boutelles.

## CONSEIL PAR JOUR

**Pour avoir de beaux artichauts**

Un jardinier a eu l'idée de fendre, dans le sens longitudinal, la tige d'un artichaut arrivé à mi-maturité et d'introduire par l'interstice un petit caillou, produisant ainsi le même effet que l'incision annulaire de la vigne. La sève s'était portée au fruit au lieu de pousser au cœur, et cette tige portait un artichaut gros comme la tête.

Il n'en coûte rien d'essayer; avis donc à nos jardiniers.

Bonhomme FRANKLIN


*Société Anonyme des Eaux de Dunkerque*

CAPITAL SOCIAL : 750,000 FRANCS

SOUSCRIPTION

de 2,100 Obligations de cinq cents francs

*Remboursables au pair par tirages annuels :*
*le 1er Juillet de chaque année.*

Intérêt annuel : VINGT FRANCS payables par semestre, les 1er Juillet et 1er Janvier de chaque année.

L'amortissement des 2,100 obligations émises est assuré par le tirage annuel de quarante années de 40 obligations auquel est affectée la redevance annuelle de 20,000 francs due par la Ville de Dunkerque.

L'intérêt des obligations sera prélevé sur l'excédent des recettes et ne pourra être réalisé : il ne pèse avant toute distribution d'intérêt et de dividende aux actionnaires. La somme de 20 francs est nette d'impôts.

*Prix : 455 francs, payables comme suit :*

| | |
|---|---|
| En souscrivant | 55 fr. |
| Au 31 Juillet 1889 | 100 |
| Au 31 Octobre 1889 | 100 |
| Au 31 Janvier 1891 | 100 |
| Au 30 Avril 1891 | 100 |
| TOTAL | 455 fr. |

Les versements pourront être anticipés et les obligations libérées à dater du 31 Juillet avec escompte de 4 0/0 sur les sommes versées par anticipation.

**La Souscription sera ouverte du 20 au 30 Juin 1890**

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera au prorata des souscriptions.

**Les Souscriptions sont reçues :**

A Dunkerque, au Crédit Lyonnais.
A Bethune, dans toutes les Banques.
A Saint-Omer, à la Banque veuve Delemar et Cie.
A Lille, au Crédit Lyonnais.
(La note des actions et des obligations sera demandée aussitôt après la souscription).



HERNIE G. Salomon-Rivière, Correspondant de Sociétés de Médecine de PARIS, service de bandages à l'hôpital, pour prédécesseur 1, rue Neuve-Fontenelle, BOULOGNE-SUR-MER.

BOURDON'S Pâte Pectorale Pâte Pectorale ASTHME Seul qui guérisse Extraordinaire Pharmacie Principale, 41, Boulevard Haussmann, PARIS, et toutes Pharmacies.

*Librairie* ABEL PILON, *4, de Fleurus, 32, PARIS*

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française, de toutes les Publications Périodiques.

DE TOUTES LES SOUSCRIPTIONS ARTISTIQUES *Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.*

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Envoi de CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de francs d'abonnement.

ESCOMPTE AU COMPTANT

*ENVOI FRANCO DES CATALOGUES*

PILULES STANDAERT

La Boîte 1 fr. 50

*Le Meilleur Dépuratif et le Moins Coûteux*

La Véritable Pilule de Santé Tout-Purgative

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

*Elle est le plus Sûr Purgatif Végétal connu. Il n'irrite pas, modère, mais régularise le cours du ventre. Il ne nécessite le Jour suivant d'une bonne santé.*

Elle, Alimente, Modérée de Foie et de la Rate Jaunisse, Maux d'Estomac, Mauvaises digestions Migraine, Goutte et Rhumatismes Maladies de la Peau

*Et toutes les Maladies provenant de l'Impureté du Sang*

Dépôt général pour la France : Pte A. ROUSSEAU 8, rue de Rome, PARIS

*Dépôt Central pour le Nord* : MM. GRÉMAIL Fr. & Fils, Lille

*Et dans toutes les bonnes Pharmacies de France, Etranger.* STANDAERT, docteur en pharmacie à Bruxelles.

Tourcoing : Dépôt chez M. Bruneau, pharmacien.


## BULLETIN LAINIER

### Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

du 25 Juin

Cote officielle de 4 à 4 mars 172

Type n° 1 :

| | Cours du jour |
|---|---|
| Juin | 0.00 |
| Juillet | 5.555 |
| Août | 5.60 |
| Septembre | 5.60 |
| Octobre | 5.60 |
| Novembre | 5.60 |
| Décembre | 5.60 |
| Janvier | 0.00 |
| Février | 0.00 |
| Mars | 0.00 |
| Avril | 0.00 |
| Mai | 0.00 |

Type n° 2 :

| | Cours précédents |
|---|---|
| Juin | 5.30 |
| Juillet | 5.35 |
| Août | 5.35 |
| Septembre | 5.50 |
| Octobre | 5.55 |
| Novembre | 5.55 |
| Décembre | 5.55 |
| Janvier | 5.30 |
| Février | 0.00 |
| Mars | 0.00 |
| Avril | 0.00 |
| Mai | 0.00 |

Australiens

Type A

| | Cours précédents |
|---|---|
| Juin | 5.70 |
| Juillet | 5.70 |
| Août | 5.70 |
| Septembre | 5.65 |

Type A B

| | Cours précédents |
|---|---|
| Juin | 5.50 |
| Juillet | 5.55 |
| Août | 5.55 |
| Septembre | 5.55 |
| Octobre | 5.55 |
| Novembre | 5.50 |

Type B

| | Cours précédents |
|---|---|
| Juin | 5.40 |
| Juillet | 5.40 |
| Août | 5.40 |

Type C

| | Cours du jour |
|---|---|
| Juin | 0.00 |
| Juillet | 0.00 |
| Août | 0.00 |

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

| | |
|---|---|
| Juillet : | 10.000 à 5.50 |
| Id. | 5.000 à 5.45 |
| Août : | 5.000 à 5.60 |
| Id. | 10.000 à 5.45 |
| Id. | 5.000 à 5.425 |
| Id. | 20.000 à 5.40 |
| Id. | 5.000 à 5.35 |
| Septembre : | 15.000 à 5.575 |
| Id. | 5.000 à 5.625 |
| Id. | 10.000 à 5.45 |
| Id. | 20.000 à 5.40 |
| Id. | 25.000 à 5.375 |
| Id. | 20.000 à 5.35 |
| Octobre : | 20.000 à 5.60 |
| Id. | 5.000 à 5.575 |
| Id. | 10.000 à 5.55 |
| Id. | 10.000 à 5.500 |
| Id. | 10.000 à 5.475 |
| Id. | 10.000 à 5.45 |
| Id. | 35.000 à 5.40 |
| Id. | 30.000 à 5.375 |
| Id. | 15.000 à 5.35 |
| Novembre : | 5.000 à 5.525 |
| Id. | 10.000 à 5.475 |
| Id. | 15.000 à 5.40 |
| Id. | 10.000 à 5.375 |
| Décembre | 10.000 à 5.475 |
| Id. | 5.000 à 5.375 |

Affaires à Prime :

Double prime : 0.25

| | |
|---|---|
| Novembre : | 5.000 à 5.45 |
| Décembre : | 5.000 à 5.45 |

Total : 360.000 kilos.

Tendance : Calme.

## Pourses Commerciales et Agricoles

### CEREALES & FARINES

**PARIS**, 25 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

**Farines** (19 marques). — Tendance

| | 25 | 24 | 25 | 24 |
|---|---|---|---|---|
| Courant | 56 75 | 56 75 | Juill-Août | 55 — 55 — |
| Juillet | 56 50 | 56 25 | 4 derniers | 53 75 53 75 |

Marque Corbeil : 56 — Circulation : 9.000

**Blés.** — Tendance

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 25 50 | 25 75 | Juill-Août | 24 75 | 24 75 |
| Juillet | 25 75 | 25 75 | 4 derniers | 23 50 | 23 75 |

**Seigle.** — Tendance

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 17 — | 17 — | Juill-Août | 15 75 | 15 50 |
| Juillet | 16 25 | 16 25 | 4 derniers | 15 25 | 15 25 |

### HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

| LILLE 25 Juin | HUILES | | GR. | TOURT. |
|---|---|---|---|---|
| | Cours | Cours précéd. | l'hectolitre | Prec. les 100 kilos. |
| Colza | 68 — | — — | — — | — — |
| Œillette b. g. | 75 — | — — | 145 — | 147 — |
| Lin du pays | 58 — | — — | 134 — | 135 50 |
| Lin étranger | 55 — | — — | — — | 34 — |
| Cameline | — — | — — | 141 — | 34 — |
| Chanvre | — — | — — | 90 — | 34 — |

Huile d'opœillette pour quinquet 75 — 41 —

### SUCRES

| LILLE | Cours du jour | Cours précéd. |
|---|---|---|
| Sucre N° 3 (3/3 degrés) | 31 — | — — |
| » acquitté | 35 25 | — — |
| » blanc fin n° 1 | — — | — — |
| » pain en gr. n° 1 | 107 50 | — — |
| Betteraves disponibles | — — | 32 75 |
| Betteraves | — — | 32 75 |
| Sucre indigène. — Tendance | | Clôture |
| Roux 88° | 31 50 | — — |

**Sucres blancs.** — Tendance

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cour. | 33 — | — — | — — |
| Juill. | 33 87 | 33 50 | — — |
| Juil.-A. | 31 87 | 31 75 | — — |
| 4 d'ord. | 32 50 | 32 87 | — — |

**Raffiné** 10 kg 105 — — — — —

### ALCOOLS

**PARIS**, 25 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

**Spiritueux.** — Tendance

| | 25 | 24 | Clôture |
|---|---|---|---|
| Courant | 36 25 | — — | — — |
| Juin | 36 50 | 36 25 | — — |
| Juillet-Août | 36 75 | 36 — | — — |
| 4 derniers | 37 37 | 37 — | — — |

Stocks : 0.000

### PÉTROLES

Anvers.

| Disponible Hanz. | 17 50 à — — | 17 25 à — — |
|---|---|---|
| Juin | 17 — — — | — — — — |
| Juillet | — — — — | — — — — |
| 4 derniers mois | — — — — | 17 — — — |

### CAFES

Havre. — Cours officiels. — Calmes.

Ventes : 000 sacs.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Octobre | 107 50 | | Avril | | 97 50 |
| Novembre | 100 — | | Mai | | — — |
| Décembre | 100 — | | Juin | | 97 100 — |
| Janvier | 96 98 25 | | Juillet | | 98 25 |
| Février | 98 50 | | Août | | 98 — |
| Mars | 97 50 | | Septembre | | 107 75 |

Anvers. — Santos. — Oct. — nov. — — —
déc. — — — janv. — — — fév. — — — mars. — —
avril. — — mai. — — juin. 100 25 juillet. — —
août. — — sept. — —
Ventes : 0.000 sacs.

### COTONS

HAVRE, 25 Juin — Ouverture 000 balles

| | 4 h. | Hl. | | 4 h. | Hl. |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier 91 | —/— | — / — | Juillet | —/— | 73 25 |
| Février | —/— | — / — | Août | —/— | 73 50 |
| Mars 1890 | —/— | — / — | Septembre | —/— | 74 — |
| Avril | —/— | — / — | Octobre | —/— | 74 25 |
| Mai | —/— | — / — | Novembre | —/— | 74 50 |
| Juin | —/— | — / — | Décembre | —/— | 75 3/8 |

### LAINES

En disponibles, il a été traité 90 balles mini Australie.

**Peignées françaises de la Plata**

*Contrat A*

Janvier, 000 f.; février, 000 f.; mars, 000 f.; avril, 000 f.

Vente, 0,000 kilos.

**Peignées allemandes de la Plata**

*Contrat B*

Mai, 0.00 0/0; juin, 5.32 1/2; juillet, 5.20 0/0; août, 5.17 1/2; septembre, 5.17 1/2; octobre, 5.17 1/2; novembre, 5.17 1/2; décembre, 5.17 1/2; janvier, 5.15 0/0; février, 5.15 0/0; mars, 5.15 0/0.

Vente : 450,000 kilos allemands B.

Marché ferme.

## BOURSE DE LILLE

Du 25 Juin 1890

Très animée la Bourse d'aujourd'hui; les actions des Charbonnages se tiennent bien; beaucoup de transactions sur Bully-Grenay. On a fait mieux de 8 cours pour cette valeur, après avoir ouvert à 2955, on clôture à 2987,50 gagnant 27 fr. 50 sur le cours d'hier.

Courrières à 1410 en bénéfice de 10 fr.

Meurchin 1250 fr., hausse de 40 fr.

Ostricourt 930 fr.

Carvin hausse de 10 fr.

Douaces clôture à 11.000 après avoir fait 11.025.

Dépeuplement de Douai à 1625.

Les actions du Gaz de Roubaix-Tourcoing, à 300 fr.

Les actions Benjamin Delaplace et Cie, conservent leurs cours de 550 fr.

Les actions Chemins de fer Economiques du Nord restent demandées à 285 fr.

OBTIONS DÉTACHÉS

Janvier 1890. — Aniche, 41 fr. 50.

Juin. — Douaces, 25 fr. — Ostricourt 25 fr. — Vieux Ally Cie, 50 fr. — Escaut, 5 fr. — Compagnie générale des Eaux, 5 fr. — Lebon Alf. 50 fr. — Lin, comp. n° 2, 25,50.

*Pour les Cours, voir en cinquième page.*

## BOURSE DE BRUXELLES

du 25 Juin

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Emp. 3 1/2 % | 102 50 | | Brasil. lin 1889 | 36 25 | |
| — 3 % | 102 25 | | Nor. Ouest 1887 | | |
| — 2 1/2 % | 84 — | | Chemin de fer | 39 25 | |
| — 4 1/2 % | 102 — | | | 127 — | |
| Actions 4 1/2 % | 102 — | | | 127 — | |
| — | 104 50 | | Tabac | 105 — | |
| — | 224 50 | | Gand | 105 87 | |
| Obl. 4 1/2 % | 102 — | | | 107 87 | |
| — 4 % | 101 — | | | 107 50 | |
| — 3 % | 102 — | | | 102 — | |
| — 2 1/2 % | 84 — | | | 102 — | |
| Anvers 1887 lin | 36 — | | | 104 100 — | |
| Nouv. lin 1887 | | | | 103 98 25 | |

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 Juin.

Le mouvement de reprise que nous avons constaté hier s'est accentué aujourd'hui et les plus hauts cours notés ce matin n'ont pas été conservés en clôture, le bruit ayant couru que Nouvelle-Calédonien ne pourrait pas payer le coupon de mars. Le 3 % qui a repris l'élan hier, a débuté à 91.95 et clôture à 92.05 et revient au cours de 92.05.

L'Amortissable n'a pas varié, 92.05.

Le 4 1/2 0/0 a baissé de 10 c. à 106.90.

Nous ne voulons pas nous arrêter à 92.05 du 3 %.

Le crédit foncier est en nouvelle hausse à 1260 après 1270 en plus haut.

La Banque de Paris a monté de 5 à 1.255 fr.

Le Crédit Lyonnais a monté de 2.50 à 747.50.

La Banque de France reste ferme à 4.750.

La Société Générale est tenue à 530 fr.

La Banque des Pays Autrichiens est à 560.50.

Le Suez à 2.305 fr.

Le Panama est à 42 fr. 50.

Peu d'affaires et peu de changement sur les fonds étrangers.

L'Italien clôture à 90.35.

La Dette à 19.06.

L'Extérieur est à 76 5/16.

**Marché en Banque**

Une certaine activité vient sur le marché du Petit-Comptant.

L'Obligation de la nouvelle Compagnie, émise à 455 fr. 50 se négocie à 5 après 175.

L'action Provisoire est mise à 67 et 69 fr., et la part à 5.50 et 6 fr. 25.

La part Unissagne vaut 11.50.

L'action Hydro-Electrique de Lyon vaut 3 fr. et la part à 5.50 fr.

Les Gaz Industriels sont bonnes à 35.50 et 100.

L'obligation de la Compagnie des Eaux de Lyon, à 100 francs.

L'action Ariège vaut 190 fr. et l'obligation Ariège métallurgique 387.50.

La Compagnie Industrielle monte à 1.0.32 sur l'annonce d'un dividende de 0 fr. 32.

Les Gaziers se tient aux environs de 15 fr. et l'Emeraude et Colombia à 10 fr.

La part Canal du Nord est toujours offerte que demandée à 57 fr. 50.

L'action Fragnes et Ordinaire cote 9.50 et la privilégiée 20 francs.

L'action Central Mining Syndicat 7 fr. et la "Sterling à 8 fr. 50.

En valeurs d'or, Part St-Elie 105 fr., Placer Rio 35 fr., Carles 17 et 18 fr., Guyana-Goud, 25 à 26 fr.

Rio California aux environs de 3.50.

La part Bateaux Parisiens a des négociations entre 24.50.

Le Pont-sur-la-Manche tombe lourdement à 11 francs.

E. Pichon et P. Levy, banquiers, 55 rue St-Lazare, Paris, répondent immédiatement à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Imp. du Journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le gérant, L. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 201

# LA PETITE MIONNE

CINQUIÈME PARTIE

LE PREMIER MARI

— Ah ! nous ne voulons pas vous faire souffrir !...

C'est votre tranquillité perdue que nous allons vous rendre.

C'est la joie et le bonheur que nous venons vous donner.

La jeune fille secoua tristement la tête, laissa échapper un profond soupir et, défaillante, retomba sur son siège.

Aussitôt, le garain commença son récit.

Bien qu'elle fut fort troublée et toute tremblante, Laurence écouta, le sein agité, les yeux étincelants de fièvre.

Quand Lucien arriva au moment où il avait si heureusement réussi à endormir tous les complices, Laurence poussa ce cri :

— Mon Dieu !

Et quand le gamin, en terminant, raconta comment Laurence s'était réveillée la première, préservée de la souillure du misérable M. Hector, les yeux de la jeune fille s'illuminèrent de joie et son front s'irradia.

Alors, n'étant plus maîtresse de son émotion, ses larmes coulèrent en abondance.

Et elle éclata en sanglots.

Alexis vint s'agenouiller devant elle, et lui prenant les mains :

— Mademoiselle Laurence, prononça-t-il d'une voix vibrante, voulez-vous être ma fiancée.

La jeune fille ne put rien répondre.

Mais, lentement, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule d'Alexis, qui lui mit un baiser sur le front.

Le comte regarda en souriant M. Bertrand de l'Oseraie, ayant l'air de lui dire :

— Ce sont mes enfants.

Voilà ma famille !

Le magistrat compris ; il saisit la main du bienfaiteur et la serra avec émotion.

— Monsieur Alexis, dit enfin Laurence à mi-voix, mais assez haut pour que les autres entendissent, vous venez de me faire éprouver une grande joie.

Mais je réfléchis et je vous prie de réfléchir aussi :

Voyez ce que vous êtes et ce que je suis.

Je n'ai à le cacher devant personne, maintenant, monsieur, je vous aime de toute mon âme.

Mais, hélas! vous aimer n'est pas assez pour que vous puissiez m'élever jusqu'à vous.

— Laurence, répondit vivement l'auteur dramatique, je dois tout à notre bienfaiteur et je ne vois pas quel scrupule vous pourriez avoir de partager une fortune qui est son œuvre.

Sur ce point, je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit devant Mme Violet.

Du reste, nous sommes devant notre bienfaiteur, demandez-lui ce qu'il pense.

Elle se tourna vers le comte ; mais sans lui laisser le temps de parler, elle s'écria :

— Il y a entre M. Alexis Mollin et moi l'indignité de ma mère !

— Mon enfant, répliqua le comte gravement, il n'y a plus rien de commun entre vous et votre mère, et son indignité ne vous touche en rien.

M. Alexis Mollin ne veut voir que vos belles et précieuses qualités, et il a raison.

Si j'ai le droit, en cette circonstance, d'émettre mon opinion, la voici :

J'approuve la demande que vient de vous faire Alexis.

— Mais, monsieur le comte, je ne puis me marier sans le consentement de ma mère.

— C'est vrai, ainsi le veut la loi.

— Faudra-t-il donc que je le demande, ce consentement, et que je voie ma mère? s'écria la jeune fille en frissonnant.

— Ma chère enfant, nous avons déjà pensé à vous éviter une démarche qui, nous le savons, vous serait extrêmement pénible. Dès demain, M. Bertrand de l'Oseraie verra votre mère et l'obtiendra son consentement à votre mariage.

— Et si elle le refuse, monsieur le comte? — M. Bertrand de l'Oseraie n'a point cette crainte, répondit le comte en souriant.

Il est sûr, au contraire, d'obtenir ce consentement sans la moindre difficulté.

Laurence tendit sa main à Alexis, et, lui souriant, elle dit :

— Je serai votre femme !

XIX

LE DEUXIÈME MARI

Le lendemain de la tentative d'assassinat, Mme Joramie n'avait pas manqué de se rendre à la maison du crime, près de Jacques Vernier, impatiente qu'elle était d'apprendre que son ancien amant était débarrassé de son premier mari, et en même temps de toutes ses terreurs.

Jacques Vernier s'était préparé à la recevoir et avait son petit comte à dîner.

M. de Soleure lui avait dit :

« A partir de ce moment, je quitte le nom de Florentin Broussel, sous lequel le me cachais ; je vais m'éloigner de Paris et, pendant quelque temps, je ne donnerai pas signe de vie; s'il vous plaît de dire à la personne qui a armé votre main que vous avez tué M. Florentin Broussel, vous le pouvez. »

Jacques Vernier n'avait pas oublié ces paroles; il y avait au contraire pensé beaucoup et s'était dit :

— Pourquoi pas ?

Or, il se garda bien de raconter à Mme Joramie comment lui et François avaient été reçus à Saint-Mandé, et de lui dire, surtout, que, dans M. Florentin Broussel, ils avaient reconnu le comte de Soleure.

Il fit à Mme Joramie le conte qu'il avait tout prêt, et comme elle n'avait aucune raison de se défier de son complice, il pénétra complètement à la tromper.

« Lui et François étaient arrivés à Saint-Mandé à la nuit close, et s'étaient placés en observation devant la maison, attendant l'heure favorable. Mais, à neuf heures, M. Florentin Broussel sortit de chez lui. Ils le suivirent jusqu'à la station du chemin de fer, où, voyant qu'il se rendait à Paris, ils prirent aussi deux places. Ils retrouvèrent leur homme à la sortie de la gare sur la place de la Bastille. Il continua son chemin à pied, marchant très vite, et, de nouveau, ils le suivirent à distance. Il descendit le long du canal jusqu'au pont d'Austerlitz qu'il traversa, pour se diriger ensuite vers la rue de Lunéville. Il allait sans doute demander certains renseignements à la concierge du numéro 12, car il resta dans la loge à causer, pendant près d'une heure.

S'Enfin, il quitta la femme et ouvrit le chemin par lequel il était venu.

« Le ciel était couvert et la nuit très noire, de sorte que nous pûmes nous rapprocher insensiblement, sans éveiller son attention. Nous n'étions plus qu'à dix pas de lui quand il tirait soudain quel, où il prit le trottoir qui longe le mur de l'entrepôt des vins.

Il était alors entre onze heures et minuit; le quai était complètement désert ; pas une voiture, pas un passant. François tenait son poignard ouvert et m'le mien. L'occasion était vraiment trop belle pour que nous la laissions échapper.

« Je bondis sur lui et, pendant que je le serrais la gorge pour l'empêcher de crier, François, d'une main sûre, le frappait au cœur. Il tomba mort sans avoir eu le temps de pousser un cri.

« Alors, François, qui est fort comme un taureau, le chargea sur ses épaules ; rapidement nous descendîmes sur la berge et nous jetâmes le cadavre dans la Seine, après l'avoir bien entendu, dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui... »

Mme Joramie, qui avait écouté ce récit fantastique froidement, mais très pâle et la sueur au front, poussa un soupir de soulagement quand Jacques cessa de parler.

— Quels objets avait-il sur lui ? demanda-t-elle.

— Oh ! rien de bien intéressant ; quelques pièces d'or, trois billets de banque, sa montre et sa chaîne, que nous avons jetées dans la rivière, puis deux ou trois lettres et divers autres papiers que j'ai brûlés ce matin, sans avoir eu la pensée de les lire.

Mme Joramie laissa voir sa satisfaction sur son visage.

Avant de quitter Jacques Vernier, le bigame lui remit un papier dans lequel il était venu.

C'était un bon de cent mille francs sur la banque de France.

— Je tiens ma promesse, lui dit-elle; dans trois semaines, au moins au plus, tard, vous recevrez les deux autres cent mille francs. Alors, vous et votre ami François vous serez riches et vous pourrez aller vivre tranquillement dans un coin quelconque de la France, car il faudra absolument vous éloigner de Paris pour toujours; vous serez bien même de passer en pays étranger.

Jacques Vernier eut un sourire singulier, et un sombre éclair allumé son regard.

— On verra, répondit-il.

Dans l'après-midi, les cent mille francs furent touchés à la Banque et partagés le soir entre les trois complices.

Quinze jours s'écoulèrent.

Comment n'avoir plus rien à redouter ni d'un côté ni de l'autre, Mme Joramie avait retrouvé la tranquillité.

Elle croyait que Mionne était à Sainte-Anne pour n'en sortir jamais ; car Jacques Vernier, qui était cette fois bien informé, avait vu les fous déjà. Tui avait été nuisé seulement que la folie de la jeune fille était reconnue incurable.

Les renseignements qu'elle avait fait prendre adroitement, et qui étaient de ce ressort, avaient été donnés par M. Bertrand de l'Oseraie lui-même, tel avait appris que l'instruction de l'affaire du voleur, jugeux chez la comtesse de Merrey se poursuivait activement.

Mourillon alors avec énergie, avait répondu de l'obstruction; mais les preuves de sa culpabilité, sont nombreuses et accablantes.

Donc, pour Mme Joramie, Mourillon était un homme perdu ; il passerait, en cour d'assises et serait condamné.

EMILE ROCHEBOURG.